

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

***Pour l'inclusion, l'égalité et la justice :
Appuyons la défense collective des droits!***

Saint-Jérôme, le 24 novembre 2008. Un collectif d'organismes demande un financement adéquat pour défendre les droits de la population des Laurentides. Les organismes de la région demandent aux partis politiques de s'engager à fournir une plus grande reconnaissance et un meilleur financement des groupes qui défendent les droits économiques et sociaux de la population.

Nous, les organismes de défense des droits, agissons quotidiennement à améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes de la région. Cela se traduit par des activités d'éducation populaire, d'action citoyenne, par la concertation, la mise en réseau et le développement social et communautaire. Nous visons l'autonomie, l'intégration sociale et la reprise de pouvoir des personnes. Toutes ces actions permettent une cohésion sociale, un développement durable sans oublier une participation accrue des citoyenNEs à l'économie de la région.

Les organismes sous-financés des Laurentides rappellent aux candidatEs qu'en 2003, le gouvernement québécois s'est engagé à soutenir la défense collective des droits. Ce secteur méconnu représente plus de 300 organismes à travers le Québec oeuvrant dans des domaines très diversifiés.

Selon le collectif, les montants que le gouvernement leur verse actuellement sont nettement insuffisants pour répondre aux demandes d'aide de la population et pour participer aux consultations que le gouvernement organise lui-même en vue d'améliorer ses interventions. « Les subventions n'ont pas été indexées depuis 2003 et le quart des groupes reçoit à peine 25 000\$ par année », a précisé Madame Sophie Gilbert, porte-parole du collectif. Elle a aussi rappelé que la moyenne annuelle de financement des organismes communautaires en défense collective des droits est de 50 000\$ alors que le financement moyen des organismes communautaires est de 109 000\$, soit deux fois plus.

Selon Sophie Gilbert, aussi coordonnatrice au Réseau des femmes des Laurentides « En n'indexant pas les subventions en provenance du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), le gouvernement met en péril le maintien des activités des organismes pour la population. Ultiment, c'est l'exercice des droits démocratiques et sociaux des personnes les plus vulnérables qu'il compromet. »

Nous interpellons les candidatEs de tous les partis afin qu'ils s'engagent à intervenir en faveur d'un rehaussement du financement des organismes communautaires en défense collective des droits.

Les membres du collectif des organismes en défense des droits dans les Laurentides

Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides (ACEF)
Carrefour d'actions populaires de Saint-Jérôme
Droits et obligations des sans-emploi
Droits et Recours Laurentides
Les Mouvements Personnes D'Abord des Laurentides (MPDA)
Regroupement des droits des personnes assistées sociales de Mont-Laurier
Regroupement pour la concertation des personnes handicapées (RCPHL)
Réseau des femmes des Laurentides (RFL)

-30-

Pour plus d'informations :

Sophie Gilbert, Réseau des femmes des Laurentides, 450-431-1896, sophierfl@qc.aira.com
Nathalie Blais, Regroupement pour la concertation des personnes handicapées, 450-438-7736,
info@rcphl.org